



Adaptation du dispositif INTRACTING à l'échelle de petites collectivités locales

*« Financer vos travaux d'économies d'énergies
par les économies d'énergie »*



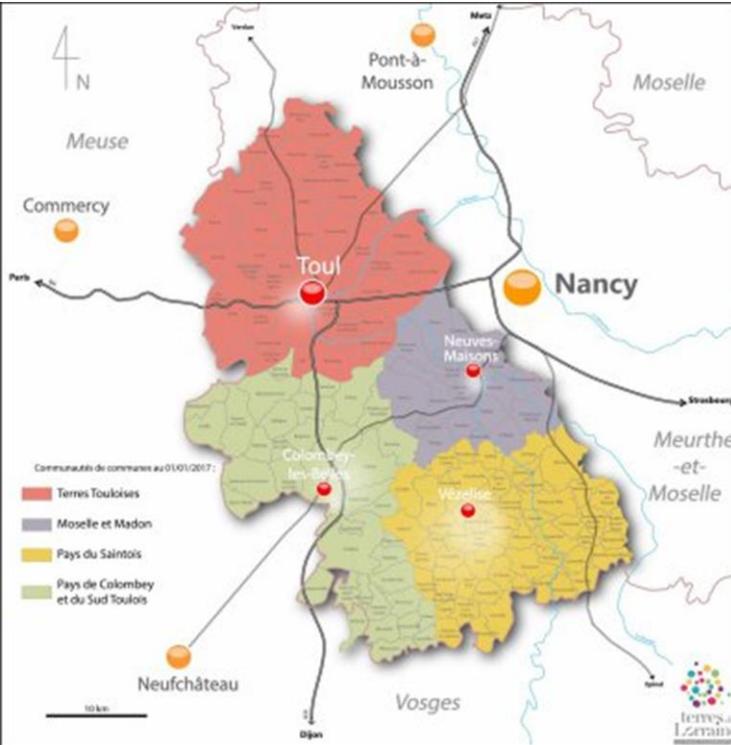
Pays Terres de Lorraine

**Un espace de coopération, de mutualisation
entre 4 communautés de communes**

Quatre missions principales :

- **Mutualisation de services** : Agence de développement, Maison de l'emploi, Mission Locale ...
- **Mobilisation de financements** (programme européen LEADER, programmes de transition écologique TEPCV ...)
- Etudes, prospection territoriale (études stratégiques sur les thématiques de la transition...)
- Programmes de développement thématiques :
 - **Contrats Local de Santé** qui réunit les acteurs du secteur sanitaire et social (hôpital, maison de santé ...)
 - **Programme Alimentaire Territorial** en coopération avec les acteurs territoriaux du sud de la Meurthe et Moselle
 - **Mission énergie/climat TEPOS**

'4 communautés de communes
153 communes
100 000 habitants
4 000 entreprises



MISSION énergie Climat



- Engagement TEPOS
Territoire à Energie Positive

2014

2016

- Labélisation TEPCV
120 projets accompagnés
- Conseiller Energie Collectivités
Mission auprès des collectivités locales

- Contrat de transition écologique
- Élaboration PCAET intercommunaux
- Intracting appel à projets

2019

2020

- Pôle ingénierie de la transition énergétique
- Étude énergétique intracting

Dispositif Intracting en Terres de Lorraine

Objectifs:

- Massifier les petits travaux d'économie d'énergie par un dispositif technique et financier « clés en main » adapté aux petites collectivités
- Proposer un dispositif de financement complémentaire aux dispositifs existants (subventions, ...)
- Mobiliser les collectivités locales sur des petits travaux de performance énergétique efficaces avec des temps de retour courts (inférieur à 10 -13 ans)

Dispositif Intracting en Terres de Lorraine

Un **appel à projet** Intracting à destination des communes

Une **étude « bilan énergétique » mutualisée et gratuite** : Identification des travaux à temps de retour sur investissement < 13 ans intégrant des solutions de financement (CEE, subventions publiques éventuelles) réalisés par un **bureau d'études**

Une **solution de financement clé en main** permettant de financer des « petits » travaux d'économies d'énergie souvent dépourvus de subventions publiques via une **avance remboursable à taux "0"** de 100 % des travaux et un **service de valorisation des CEE**
(Taux en vigueur abondé par le Pays Terres de Lorraine → 0 %)

Un **accompagnement technique** par le conseiller ACTEE tout au long du programme (définition des travaux, mise en œuvre et suivi des actions)

La **réalisation des travaux** pour améliorer la performance énergétique des bâtiments et baisser les consommations et coûts énergétiques

Un **temps de retour sur investissement assuré** par le suivi des consommations réelles

Intracting nouveau modèle

Accompagnement financier BDT

- Un **cofinancement possibles des études** préalables externes = **50%** du montant (maximum **50K€**)
- Un **budget de travaux d'efficacité énergétique** entre **500K€** et **5 M€**.
- Durée de la convention : **10 ans maximum**
- Une avance remboursable à taux fixe : **0,25 %**
- Un financement des **travaux** jusqu'à **100 % maximum** en avances remboursables
- L'abondement est effectué selon un **planning opérationnel** et **budgétaire**
 - ▶ La **collectivité** engage son budget **annuellement**
 - ▶ L'échéancier de **remboursement** est **calé sur les économies** financières



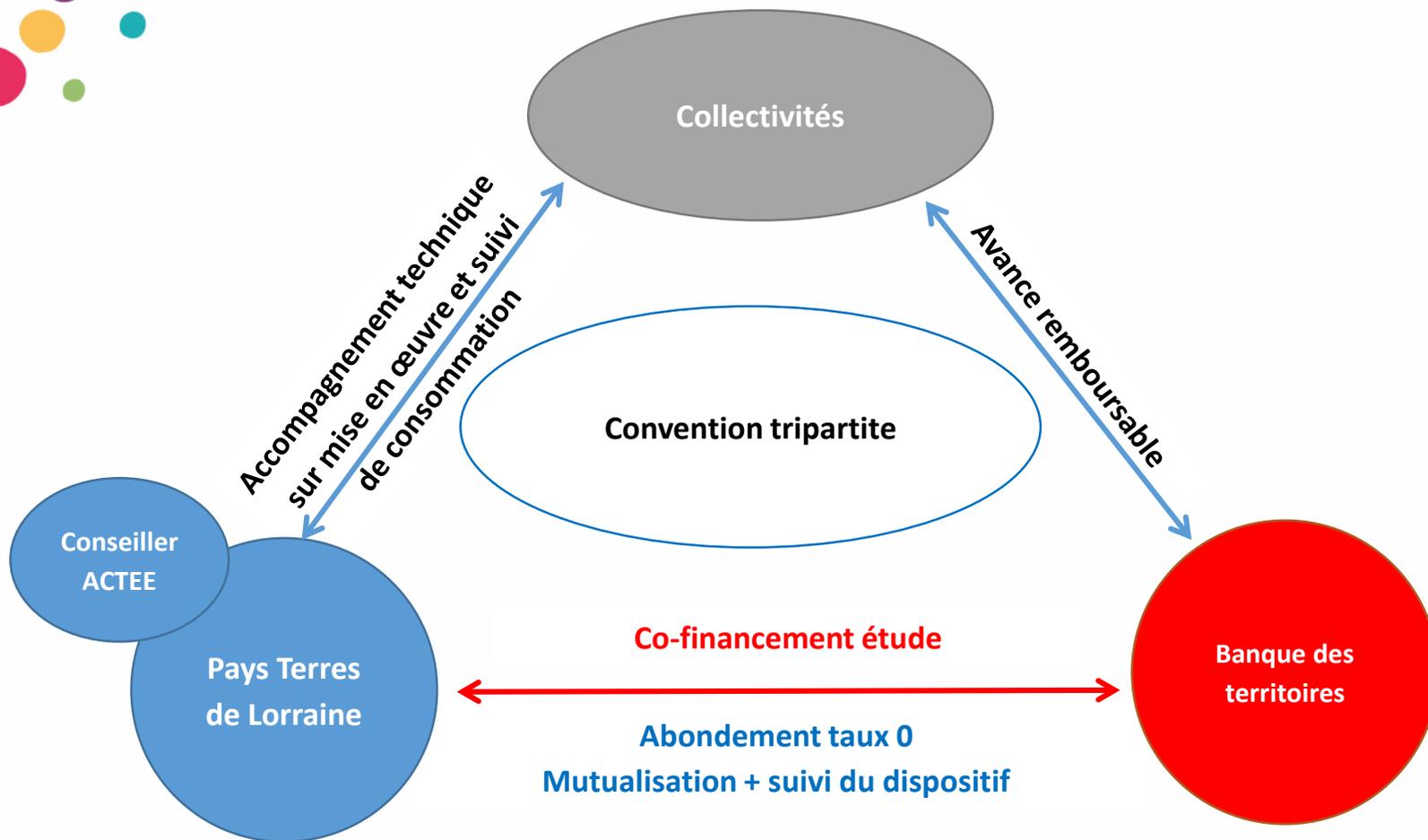
Dispositif Intracting en Terres de Lorraine

Typologies des bâtiments :

Afin de cibler de manière plus précise les bâtiments à étudier et garantir les économies d'énergie, une typologie de bâtiments pérennes, à forte consommation et à fort usage ont été ciblés : **écoles, périscolaires, gymnases, salles associatives ou culturelles ...**

Dispositif Intracting en Terres de Lorraine

Les engagements des trois parties





Gains potentiels :

- **23 collectivités** (100 à 15 000 habitants) impliquées pour **43 bâtiments audités** (écoles, mairies, gymnase ...) : 85 **Actions de Performance Energétique**
- 1,800 million d'€ de travaux pour un retour sur investissement moyen de **6 ans**
- **500 000 € d'économies**

Amélioration énergétique étudiés	Nombre de travaux avec TIR < 12 ans	Cout consommations avant	Cout consommations	Prix travaux	temps de retour	temps de retour
TOTAL	85	1 035 308 €	465 082 €	1 857 585 €	6 ans	6 ans
Relamping	40	179 873 €	86 966 €	415 684 €	9 ans	8 ans
Travaux de rénovation thermique	9	503 023 €	91 098 €	1 242 070 €	8 ans	12 ans
Changement d'énergie	2	15 016 €	11 561 €	19 589 €	5 ans	4 ans
Régulation sur le chauffage	9	230 804 €	194 944 €	22 305 €	3 ans	3 ans
Régulation sur la ventilation	8	13 996 €	10 219 €	7 417 €	4 ans	3 ans
Régulation sur les pompes	1	40 500 €	36 000 €	25 000 €	6 ans	6 ans
Remplacement ballon ECS	1	141 €	64 €	500 €	6 ans	6 ans
Isolation des canalisations	9	5 022 €	884 €	20 969 €	3 ans	2 ans
Mise en place tubes radiants	1	5 251 €	4 312 €	8 460 €	9 ans	8 ans
Mise en place panneaux rayonnants	2	26 459 €	19 845 €	59 220 €	8 ans	7 ans
Remplacement système de chauffage	2	9 223 €	6 189 €	24 606 €	9 ans	8 ans
Mise en place ventilation double flux	1	6 000 €	3 000 €	11 765 €	4 ans	4 ans

► Un **audit** avec un **bouquet de travaux**
(des temps de retour sur investissement de moins de
10 ans – 13 ans),

Un plan **d'Actions de Performance
Énergétique**
(essentiellement les équipements et systèmes)

► Un **pilotage** des actions et des
consommations
(un **économiseur de flux** ou un **Conseiller en
Énergie Collectivités**)

Un **suivi budgétaire** analytique dédié à
l'intracting,

Exemples de travaux : calorifugeage, remplacement de chaudière, pose de têtes thermostatiques sur les radiateurs, pose de LED, détecteur de présence, actions de sensibilisation ...



- **Points forts**

- Faire une photographie du parc de bâtiment
- Identifier les axes de préconisation
- Réaliser des économies d'énergies
- Apporter une solution de financement
- Ça peut permettre d'aller plus loin dans les travaux de rénovation

- **Perspectives**

- Utiliser la capitalisation des données pour d'autres projets
- Travailler sur les appels d'offres
- Réaliser des achats groupés
- Faire un suivi dynamique des consommations
- Développer le dispositif sur d'autres projets (mobilité, environnement, gestion de l'eau...)
- Prendre en considération d'autres critères que les kWh (exemple confort, bien être, productivité, coût de fonctionnement entretien, réparation bilan Co2...)

- **Points de vigilances**

- Temps de mise en place
- Vérification et justification des TRI écarts avant/après travaux
- le dispositif ne permet pas de faire une rénovation globale et performante.





Merci de votre attention



Johan MERTZI Conseiller énergie collectivités
Animateur du dispositif « ACTEE Terres de Lorraine »
2, rue de la Colombe - 54 170 Colombey les Belles
07 83 82 54 72
johan.mertz@terresdelorraine.org
www.terresdelorraine.org